

AFFAIRES DIVERSES:

18) 1°) LOCATION de trois immeubles devant servir de salles de consultations gratuites et de postes téléphoniques

Le MAIRE. - Je sou mets à votre avis la location de trois immeubles devant servir de centres de consultations gratuites et de postes téléphoniques.

- a) un immeuble sis à la Bretagne, appartenant à M. Benjamin HUGUET pour le prix de 14.000 F mensuellement;
- b) un immeuble, sis au Bois de Nèfles, appartenant à M. Théophile PAYET pour 148.000 francs par an;
- c) un immeuble, sis à Montgaillard, appartenant à M. GRONDEIN, pour le prix de 6.000 F mensuellement.

Je mets aux voix.

Approuvé en ce qui concerne les articles b et c
P. le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Signé de entol le 13 Octobre 1959
P. le Maire en charge
Le Secrétaire Général
Signé: Bolotte

Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Maire
Signé de entol le 12 Octobre 1959
P. le Secrétaire Général
Le chef de Division délégué
Signé: G. Goussier